



## **Nouvelle commune : un bilan riche et positif**



3 EDITO

4 VOEUX

8 **DOSSIER**  
*Biodiversité et environnement*

10 VIE ASSOCIATIVE

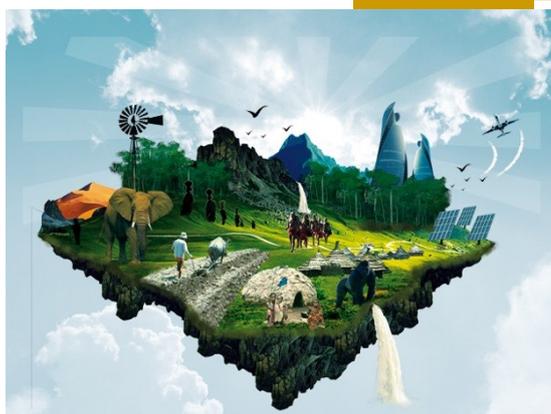
12 JEUNESSE

14 DU COTE DE CHEZ VOUS

18 C'EST TOUT NEUF

20 C'EST PRATIQUE

22 *HOMMAGE*



Chers administrés,

Avant tout, l'ensemble du conseil municipal présente, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, ses meilleurs vœux pour une excellente année 2019.

Durant l'année passée, riche et dense, parmi les actions de notre Conseil Municipal, la gestion de nos ressources humaines a été une priorité.

La réussite de la création de notre commune nouvelle MARGAUX-CANTENAC qui a maintenant deux ans, est aussi le fruit d'une implication sans faille de nos employés communaux.

Leurs compétences diverses et leur motivation nous autorisent à envisager l'avenir avec sérénité.

**Notre équipe administrative**, confrontée à de nouvelles problématiques juridiques, pas toujours clarifiées par les services de l'État, a su trouver les solutions adaptées, qu'elles soient comptables, fiscales, urbanistiques, sociales.

**Notre équipe de personnel des écoles**, proche de nos enseignants, apporte tout son dévouement à l'épanouissement de vos enfants.

Enfin, **notre équipe technique**, aux multiples compétences, a réalisé de remarquables chantiers, notamment concernant nos écoles, nos mairies, un local commercial, et oeuvre au quotidien pour votre bien-être.



Certes, et nous le concédons, l'entretien de nos espaces communs doit s'améliorer. L'interdiction de tous produits de traitements chimiques complique singulièrement notre tâche, mais nous ne doutons pas un seul instant de votre contribution à l'embellissement de notre environnement, sujet majeur, traité prioritairement, pour notre commune viticole.

La grande réunion d'information du 23 mai 2018 (cf. dossier central) organisée conjointement avec les professionnels de la viticulture, a confirmé les avancées significatives en termes de protection environnementale de nos acteurs viticoles.

L'appellation MARGAUX s'est engagée dans une démarche vertueuse et fait figure de « bon élève » parmi les vins de BORDEAUX.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ODG de MARGAUX, notamment sur le projet « Vitipoll » destiné à redonner la nature à des plantes adaptées aux insectes pollinisateurs et aux oiseaux quelquefois disparus.

**Notre méthode de communication exclusivement basée sur la concertation, le dialogue, obtiendra, nous en sommes convaincus, des résultats probants.**

Ensemble, nous saurons protéger notre territoire tout en lui assurant un bel avenir économique. Que 2019 soit heureuse pour tous au sein de notre célèbre et dynamique commune.

**Claude Bernard**

**Eric Boucher**



La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité a attiré beaucoup de monde vendredi 18 janvier dernier à la salle Port-Aubin. Etaient présents Madame Pascale Got, députée et Monsieur Dargent sous-préfet.

L'accueil effectué par Eric Boucher, maire délégué de la commune nouvelle a commencé par un émouvant hommage à Roger Degas, rendu par une belle salve d'applaudissements. Roger le méritait amplement.

Eric Boucher a rapidement donné le bilan de santé de notre commune qui se porte plutôt bien dans un contexte difficile. Claude Berniard a développé ces propos et évoqué les projets en cours et à venir, notamment la construction de l'office de tourisme communautaire qui verra le jour sur notre commune en 2020. Il a également, dans le cadre du contexte que nous connaissons, informé les administrés de la présence en mairie, non d'un cahier de doléances mais plutôt « d'espérance », à disposition de chacun pour des remarques, suggestions et propositions. Il a aussi évoqué la possibilité d'organiser des réunions publiques, avec salle à disposition, dès lors qu'elles s'inscrivent dans la légalité c'est-à-dire sont demandées officiellement et déclarées en mairie. M. le Maire a terminé son discours en remerciant très chaleureusement les employés communaux, le personnel administratif et le conseil municipal et a souligné le plaisir qu'il a à travailler avec chacun de ses collaborateurs.

Pascale Got quant à elle s'est félicitée de voir ce mariage de deux communes particulièrement heureux et réussi et a rappelé l'engagement du département auprès des communes.

Dans un propos bref, engagé et engageant, M. le Sous-Préfet a renchéri et mis en avant ce rapprochement réussi qui constitue la commune nouvelle.

Chacun a formulé ses vœux les meilleurs à tous les administrés et à leurs proches. La cérémonie s'est clôturée par un moment de convivialité autour d'un verre partagé et de toasts réalisés et servis par le personnel communal et les élus.

***Un beau moment de citoyenneté et d'amitié !***





De nombreux convives ont assisté au repas des aînés organisé conjointement par le CCAS et la commune le 27 janvier.

La salle des fêtes de Margaux accueillait les aînés placés autour de tables rondes décorées et fleuries. La manifestation a été ouverte par Claude Bernard et a honoré les plus anciens d'un cadeau, des savoureux chocolats des Demoiselles de Margaux.

L'orchestre a entonné ses premiers airs, reconnus par tous, et le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et gaie. Le menu a satisfait les papilles et les vins du cru, offerts par les propriétés viticoles, ont été appréciés. Une tombola faite à partir des menus a récompensé les hôtes tirés au sort de chocolats. Des danses diverses ont donné rythme et dynamisme au repas très apprécié de chacun.

*Un bon et beau moment de partage.*

## *Repas des aînés sous le signe de la convivialité !*



## *l'environnement et la viticulture*



Plus de 200 personnes se sont déplacées le 23 mai dernier pour assister au débat public « Environnement et viticulture » sur la question de l'usage des pesticides dans le vignoble. Informer et rassurer les administrés par la pédagogie et en toute transparence, tel était l'objectif de la réunion organisée par la municipalité de Margaux-Cantenac en présence du Président de la CDC et de la filière viticole représentée par ses acteurs majeurs (CIVB, ODG Médoc, ODG Margaux, Fédération des Grands vins de Bordeaux).

Dans le respect de l'échange et en toute sérénité, principes rappelés par Claude Bernard, maire de la commune, il s'est avant tout agi de rassurer les riverains et d'exposer les actions en cours, notamment en faveur de l'éviction, à court terme, des produits phytosanitaires classés CMR à savoir dangereux pour la santé (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques).

Allan SICHEL, président du syndicat interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) a rappelé les 5 priorités de la filière viticole en matière de protection de l'environnement et des habitants : assurer une viticulture sans danger pour les salariés, limiter la gêne aux riverains, limiter tout effet négatif sur l'environnement,

s'assurer que le produit correspond aux attentes du marché et assurer une économie viable pour le viticulteur.

Après cette présentation d'ensemble, les risques encourus pour la santé ont été soulevés par la salle, de manière parfois polémique, notamment concernant la proximité géographique des vignes traitées. Des réponses ont été apportées dont la création d'une charte de bonnes conduites au niveau intercommunal à destination des viticulteurs, l'évolution des pratiques mais aussi des actions de formation et d'information importantes, des cahiers des charges exigeants pour les ODG, la diminution de la fréquence des traitements, les conditions à respecter, les lieux sensibles bien identifiés.

Après des échanges un peu vifs avec des contradicteurs radicaux mais mis à mal par un argumentaire honnête présentant les tenants et aboutissants du débat, la réunion s'est terminée sur des perspectives constructives dont la préconisation de nommer un viticulteur référent dans chaque commune viticole et l'invitation de Claude Bernard à organiser une nouvelle réunion courant 2019 pour le suivi des actions engagées et des progrès réalisés.



## ► Un engagement autour du projet VITIPOLL pour préserver les pollinisateurs



*Soutenu financièrement par la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du plan de préservation des pollinisateurs, le projet VitiPoll (Viticulture et Pollinisateurs) qui débute cette année, a la particularité de rassembler l'énergie des communes et des viticulteurs de l'AOC Margaux autour de cet enjeu environnemental majeur.*

## ► Un projet de territoire riche de ses partenariats



Pour prendre en compte de façon pertinente les enjeux d'érosion de la biodiversité territoriale, le Syndicat Viticole de Margaux (SVM) et les collectivités présentes sur le territoire de l'AOC se sont associés afin de travailler ensemble et reconnecter les principaux espaces naturels du secteur et principalement l'estuaire, les marais (sites Natura 2000) et les massifs forestiers. C'est donc en position de partenaires que le SVM, les communes d'Arsac, de Labarde, de Margaux-Cantenac et de Soussans, ont initié le projet VitiPoll.

## ► Des objectifs ambitieux



Le projet VitiPoll vise à répondre à deux principaux objectifs. D'abord, mobiliser les acteurs du territoire autour du renforcement et de la création de corridors écologiques en lien avec les contraintes locales. Ensuite le travail se focalisera sur l'élaboration et la mise en place de corridors herbacés favorables aux pollinisateurs sauvages sur la base de semences sauvages locales labélisées « Végétal local<sup>1</sup> ».



## ► Poursuivre la sensibilisation



D'un point de vue sociétal et en termes de sensibilisation, les enjeux du projet VitiPoll ne sont pas anodins. Au sein des collectivités la mise en place d'un plan de gestion différencié des espaces verts à travers l'implantation de bandes fleuries et la mise en place de fauches tardives vise *in fine* à sensibiliser les riverains sur l'acceptation d'un changement de pratiques moins interventionnistes qui laisse plus de place aux espèces locales naturellement adaptées au territoire. Au sein des exploitations viticoles, la prise en compte des éléments naturels annexes à la vigne et de la biodiversité ordinaire est une porte d'entrée privilégiée pour favoriser une prise de conscience générale qui conduira sans aucun doute à l'adaptation des pratiques à la vigne. C'est donc avec beaucoup d'ambition et d'optimisme que le projet VitiPoll démarre aujourd'hui, pour une durée de deux ans (2018-2019).





C'est main dans la main que les collectivités (Mairies d'Arsac, de Labarde, de Margaux-Cantenac et de Soussans) et le Syndicat Viticole de Margaux, accompagnées de partenaires techniques (Vitinnov, Paysages & Biodiversité et Semence Nature) souhaitent œuvrer pour la préservation de la trame verte à l'échelle du territoire margalais.

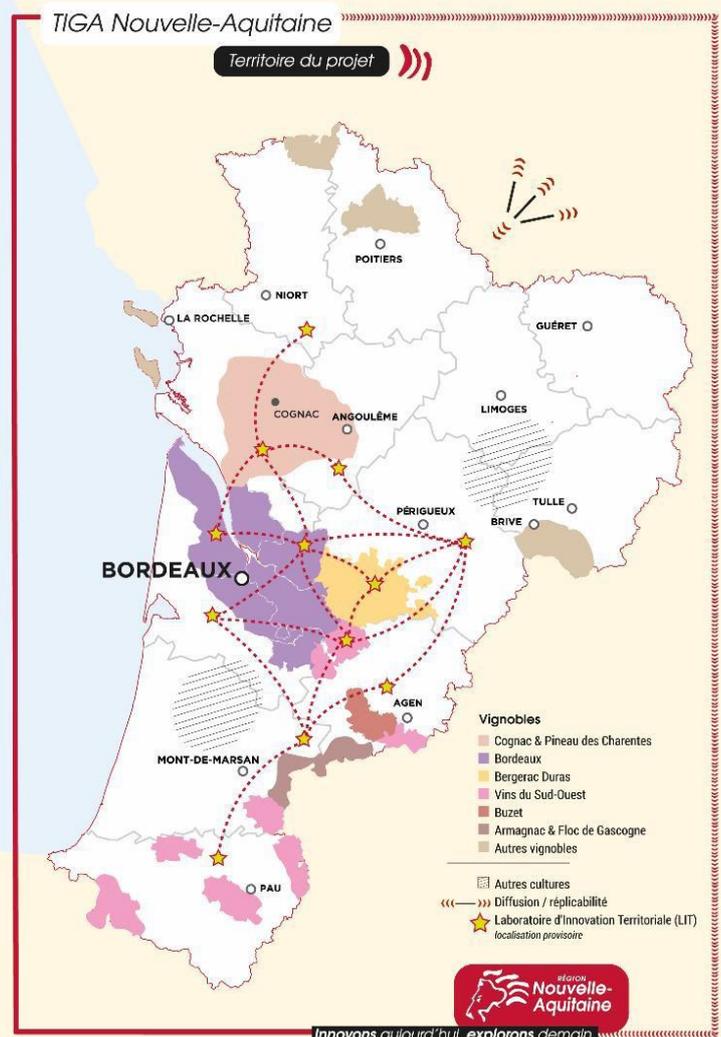
## Un nouvel engagement :

### Projet VitiREV ou Innovons pour des territoires VITicoles Respectueux de l'EnVironnement

*Notre commune de Margaux-Cantenac est candidate à participer à cette action particulièrement innovante qui nous espérons sera retenue à l'issue de la période qui s'étale jusqu'à septembre 2019.*

Initié par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet national sur les Territoires d'Innovation en partenariat avec de nombreux autres organismes ; CIVB, FGVB, IFV, INRA, ISVV, BSA... ce projet ambitieux ne vise pas moins que d'inventer la viticulture de demain. Il s'agit de placer l'humain au centre de la réflexion pour créer les produits et les services qui répondent aux exigences futures de la société en impliquant les personnes qui vivent sur le territoire ; les viticulteurs, les salariés mais aussi les riverains et la société au sens large. Le sujet est très complet puisqu'il prend en compte les quatre dimensions :

- Environnement
- Economie
- Social/Santé
- Territoires et développement local.



## Le dispositif s'articulera autour de trois niveaux

1

Le Laboratoire d'Innovation Territoriale (LIT), à l'échelle micro locale d'un bassin de vie qui permet d'expérimenter des scénarios dans le monde réel à travers la concertation, l'expérimentation et l'évaluation. C'est à ce niveau que Margaux-Cantenac s'inscrit dans le dispositif. L'objectif est d'avoir une dizaine de LIT sur l'ensemble de la Région.



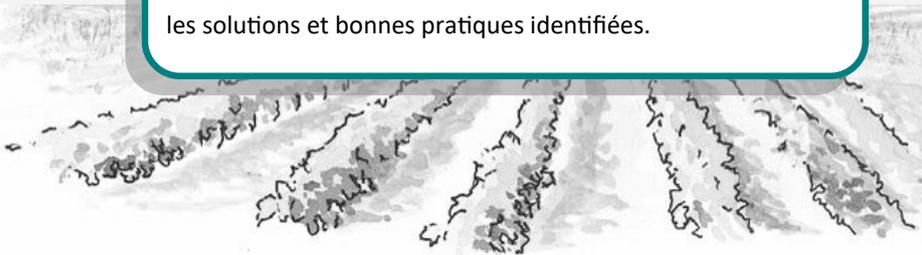
2

Des consortiums qui sont des groupements d'organismes (entreprises, associations, syndicats, établissements scientifiques, organismes de recherche, etc..) qui collaborent pour identifier les besoins et les solutions.



3

L'Archipel qui relie l'ensemble des sites d'expérimentation et des travaux des consortiums pour mettre en commun et partager les expériences pour que chacun profite de toutes les solutions et bonnes pratiques identifiées.



**Notre commune s'inscrit ainsi résolument dans une perspective en ligne avec les attentes sociétales d'aujourd'hui et de demain.**

Abréviations article :

CIVB: Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux

FGVB: Fédération des Grands Vins de Bordeaux

IFV: Institut Français de la Vigne

INRA: Institut National de Recherche Agronomique

### le saviez-vous ?



#### Une parmi mille ...

L'abeille domestique (celle qui produit notre miel) représente une espèce parmi le millier d'espèces d'abeilles sauvages) !

La plupart de ces espèces sauvages, à l'inverse de l'abeille domestique, sont solitaires et construisent leur nid en creusant des galeries dans le sol. Certaines d'entre elles ont des goûts plus particuliers, comme l'Osmie bicolore. Cette espèce s'installe dans des coquilles d'escargot vides pour y faire son nid et pondre ses œufs. Elle prend le soin d'orienter la coquille ouverture tournée vers le haut afin de se faciliter l'accès. Une fois la ponte terminée, elle referme la coquille en construisant des cloisons en « ciment végétal », mélange de feuilles broyées et de salive. Puis elle retourne la coquille ouverture vers le sol, voire l'enfouit un peu, et la camoufle enfin avec des brindilles afin de mettre ses œufs à l'abri des éventuels prédateurs ou parasites.

#### Une relation gagnant-gagnant :

Les pollinisateurs sont tous les animaux qui participent à la reproduction des plantes en transportant leur pollen. Les abeilles, domestiques et sauvages, en font partie, mais également les papillons, certaines mouches, certains scarabées, ... Les pollinisateurs ont besoin des plantes qui les nourrissent, et les plantes (84 % des espèces végétales cultivées et 80 % des espèces végétales sauvages) ont aussi besoin de ces pollinisateurs pour se reproduire !

#### Besoin de fleurs, mais pas seulement !

Les pollinisateurs ont besoin de fleurs pour satisfaire leurs besoins alimentaires, mais manger ne suffit pas ! Ils ont également besoin de gîtes, de sites de reproduction, d'une eau de qualité, et sont donc particulièrement sensibles aux facteurs de l'environnement.



## Vie associative

*A cette époque, toute la commune, tous les quartiers étaient en fête !*

### FORUM DES ASSOCIATIONS 8 SEPTEMBRE 2018 / NOUVELLE COMMUNE, davantage d'assos !

*Samedi 8 Septembre, il est 14h00, la salle des fêtes ouvre ses portes : c'est le premier Forum des associations de notre « commune nouvelle ». 21 stands ont été préparés le matin même par les bénévoles. L'accueil est chaleureux, souriant ; tout le monde est là pour échanger, partager sa passion. Chaque association, à sa manière, a essayé d'attirer l'attention :*



Le **judo** affiche son « code moral » ; les **Margo'Loulous**, l'**APE** et **Bouge ton Cœur** ont habillé leur stand de couleurs, ballons, jeux, coloriages, panneaux remplis de photos d'enfants représentant toutes les activités proposées sur l'année.



L'**AREP**, association pour la restauration de l'église, dont le projet 2018/2019 est de refaire les dorures de la grille du Baptistère est également présente.



Sur la scène, **Cant'U danses** propose une démonstration : salsa, rock ; à l'extérieur, le **CMS** organise un petit match ; **Sport Loisirs** espère de nouvelles inscriptions « Le prof a changé, les adhérents vont-ils suivre ? Ce qui est sûr, c'est que la musculation continue » rapporte la présidente, Madame Fabarez.



L'**ESM** danse et sa panoplie de cours très diversifiés a déjà fait 15 nouvelles inscriptions ; l'**Allegro-vocal** prépare son concert à l'église Saint-Didier avec la Chorale Pessacaise « Intermittence » avec laquelle elle s'est associée.



La **Bibliothèque Municipale** dont les 7 bénévoles se relaient le mercredi et le samedi pour ouvrir ses portes aux petits et aux grands, compte une centaine d'inscrits.



L'**Aito Self-Défense**, 20 adhérents l'année dernière, souhaiterait à la rentrée intégrer plus de femmes « A travers nos cours, nous souhaitons donner aux femmes les moyens de se défendre contre ceux qui se donnent le droit de les agresser ». Ils ont fait un jumelage avec une autre école **KMRED** pour proposer deux approches différentes du Self- Défense.



Deux nouvelles associations : Madame Couzy avec son cours de **Postural Ball** (l'école du bien-être) qui relaxe le corps et l'esprit et Madame Dedieu « **Entregénération, Les uns les autres** ». C'est une plateforme qui propose des échanges basés sur le savoir-faire : via l'outil Internet, le but étant d'entrer en contact, de se rencontrer et d'échanger sur son expérience professionnelle ou personnelle. Le but est de réunir ainsi les générations.





**Margaux-Saveurs**, avec Serge Fourton et Julie Roblet, propose sur son stand une animation basée sur la reconnaissance des... saveurs : sucré, salé, amer, acide et des arômes : fleurs, fruits, épices « le Nez du vin ». Ce sera la 10<sup>ème</sup> édition cette année 2018, du 16 au 18 Novembre.

Les **Sapeurs-Pompiers** aussi sont présents, ils ont recruté six jeunes cette année, dont une femme.



Trois associations extérieures à la commune ont demandé à participer : « **Golpe Musique** », l'école de musique de Soussans, qui a joué plusieurs morceaux tout au long de l'après-midi, l'**APA**, Avenir Pédestre Arsacais, qui propose marches et randonnées et enfin l'association « **Don du Sang** » qui chaque année en juillet fait une permanence à la salle des fêtes de Margaux-Cantenac et qui appelle toujours aux nouveaux donneurs.



*Une journée très animée et conviviale qui s'est clôturée par un buffet froid offert aux participants par la Municipalité pour les remercier de leur engagement tout au long de l'année. Rendez-vous l'année prochaine. Si vous souhaitez entrer en contact avec une ou plusieurs de ces associations, la Mairie pourra vous donner les coordonnées.*

## Zoom sur SECTION HAUT MEDOC GYM MIXTE EDUCATIVE VOLONTAIRE : une institution !

Créée et animée par Yvonne Maixent en 1969 et devenue indépendante en 1972, la section sportive a été relayée par l'ouverture de 12 centres de gym volontaire dans diverses communes, sous la directive de son initiatrice. Castelnau, Ludon, Saint-Laurent ont ouvert leurs portes à la gym ; puis la section « Haut-médoc » a vu naître l'intercommunalité. Importée au Maroc, une 13<sup>ème</sup> section, animée par Mme Verniolle Maixent a vu le jour à Marrakech en 1980. En mai 2019, la section Haut-Médoc qui regroupe aujourd'hui 3 communes (Margaux, Arzac et Labarde) fêtera son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Elle propose aujourd'hui, au-delà des activités sportives, des prolongements sympathiques (voyages entre autres). Une belle longévité due à l'engagement sans faille d'Yvonne Maixent qu'il s'agit de saluer et de remercier pour son action pour nos communes et pour le sport. Merci Yvonne et bravo !!!



## Echos de la rentrée : RPI

Depuis la rentrée de septembre 2017, ce sont 3 écoles en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) qui accueillent les enfants de Margaux-Cantenac et Labarde. La scolarisation se décompose comme suit sur les communes :

- ▶ **4 classes** (petites, moyennes et grandes sections de maternelle) à Cantenac
- ▶ **8 classes** (grandes sections de maternelle, CP, CE1, CE2 et CM1) à Margaux
- ▶ **3 classes** (CM1 et CM2) à Labarde

Deux bus, matin et soir, assurent le transport des élèves. Après quelques appréhensions de la part des enfants et des parents le bilan est plutôt positif. Des locaux, mobiliers et matériels éducatifs appropriés, des enfants d'âges quasi identiques permettant des activités éducatives, sportives en commun.

MARGAUX  
CANTENAC

INFO FAMILLE

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

À LA RENTRÉE SCOLAIRE,  
VOTRE ENFANT ENTRE EN  
PETITE SECTION DE  
MATERNELLE DANS NOTRE  
ÉCOLE COMMUNALE DE  
CANTENAC

*Venez l'inscrire!*

**EN MAIRIE** UNE PRÉINSCRIPTION  
EST NÉCESSAIRE

**À L'ÉCOLE** PRENDRE CONTACT AVEC  
L'ÉCOLE AU 05.57.88.72.77  
POUR CONVENIR D'UN  
RENDEZ-VOUS

## City Stade



Dans notre programme nous nous étions engagés à faire édifier un lieu d'activité et de rencontre pour les jeunes de la commune, doublé d'un endroit de convivialité ouvert à tous.

Après plusieurs consultations, le groupe KASO, spécialisé depuis 25 ans dans l'aménagement d'espaces ludo-sportifs a semblé être le plus professionnel et le plus à même à répondre à nos exigences. C'est lors des vœux en janvier 2018, que nous vous avons annoncé que ce projet était devenu réalité et fonctionnel, avec déjà une bonne fréquentation. Divers sports, comme le football, le basket-ball, le handball ou le tennis peuvent y être pratiqués. Le choix de l'emplacement a fait l'unanimité presque naturellement. Sous vidéosurveillance, assez éloigné des lieux d'habitation afin de ne pas occasionner de gêne au voisinage, mais également proche du complexe sportif Margalais, et surtout de l'école, lui permet d'être utilisé facilement sans obliger à de longs déplacements.

Monsieur Le Maire souhaite que chaque habitant puisse en profiter et espère que cet équipement sera maintenu en bon état.

## P'tits Choux, Loulous et Doudous



Bienvenue à la Maison d'Assistants Maternelles P'tits Choux, Loulous et Doudous, née le 7 janvier 2019 et située 53 rue Corneillan à Margaux-Cantenac.

Céline, Christine et Émilie, toutes les 3 assistantes maternelles déjà en activité depuis plusieurs années sur la commune, ont décidé de monter ce projet afin de proposer aux parents un lieu où elles pourront accueillir les enfants et qui leur sera totalement dédié.

La Mam est ouverte depuis le 7 janvier 2019 de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants. Nous sommes complètes à ce jour. En septembre nous aurons des places disponibles le mercredi.

**N'hésitez pas à nous contacter :**

- ▶ Par téléphone : 06 99 56 10 05
- ▶ Sur la page Facebook de la MAM : <https://m.facebook.com/mampitichouxloulousetdoudous/>

Céline, Christine et Émilie



APE



APE Margaux - Cantenac &amp; Labarde



L'Association des Parents d'Elèves (**APE**), représentée par Sarah BICHET, est une équipe dynamique et soudée qui participe activement à la vie des écoles de MARGAUX-CANTENAC et LABARDE.

Les bénéfices récoltés lors de nos animations (Vide-grenier, loto, tombola, vente de chocolats, de crêpes... ) permettent, non seulement d'offrir aux enfants un goûter avec spectacle à NOEL, des chocolats pour PAQUES, mais aussi de participer au financement des projets scolaires des 3 écoles (sorties, achat matériel informatique, jeux...).



### Prochaine animation !

- ▶ **Vide-grenier : Samedi 18 mai 2019 à la salle Port Aubin**



*Marg'O Loulous qui sommes-nous ?*

## Marg'O Loulous

*Nous sommes une association ayant pour objectif de divertir et favoriser le lien social entre les familles de notre commune, ainsi que d'aider financièrement les écoles de Margaux-Cantenac et Labarde.*

*Notre volonté : créer des instants de partages, de divertissements, tels que Halloween, chasse aux œufs, cinéma de plein air, loto, vide grenier...*

*Notre petite structure ne demande qu'à s'agrandir afin de proposer de nouveaux projets. Que vous ayez une compétence particulière, un peu de temps, une envie de donner un coup de main ou juste un sourire, ... on a besoin de tout le monde alors n'hésitez pas à nous rejoindre.*

*Un exemple d'événement : Le cinéma de plein-air du 6 juillet 2018 !*

**Céline Morisseau ; Présidente de l'association Marg'O Loulous**



## LE MARATHON DU MEDOC 2018

### → Soirée mille pâtes à Marquis de Terme

La traditionnelle soirée milles pâtes pré-marathon s'est déroulée le vendredi soir 7 septembre au Château Marquis de Terme à Margaux-Cantenac. 1500 marathoniens et accompagnateurs ont été accueillis sous le chapiteau pour un diner de... pâtes, de l'entrée au dessert, servi par les élus de la commune ainsi que des bénévoles (60 personnes en tout que nous remercions), serveurs ou sommeliers pour la circonstance. Vers 22h30 un feu d'artifice très apprécié a clôturé cette soirée festive.

Le surlendemain, a eu lieu la randonnée de récupération au cœur de nos vignobles. 8 km ont été parcourus par près de 4000 marcheurs qui ont pu se retrouver à l'arrivée au marché gourmand où 4 associations communales les accueillait pour se restaurer. Un orchestre, *Hé coulage*, a assuré l'animation de ce moment convivial.

Un grand merci à tous pour ces moments de partage dans la bonne humeur.



### → Marché Gourmand

Après quelques gouttes de pluie, le beau temps est arrivé en même temps que les marcheurs. Une belle affluence pour tous les exposants de produits régionaux et pour quatre associations de la commune (APE, Margo loulou, Bouge ton coeur et le comité des fêtes) qui ont proposé plats et boissons pour se restaurer le midi : entrecôtes, huîtres, saucisses, frites...en musique avec orchestre ! On pouvait également trouver du côté des exposants des escargots cuisinés à la saintongeaise, des fromages, du miel, des glaces artisanales, des brochettes de fruits, évidemment du vin et même des accras de morues au stand antillais. Un marché gourmand qui porte bien son nom !

## INAUGURATION DU CENTRE DE SECOURS

L'équipe des Sapeurs Pompiers de Margaux-Cantenac Soussans a accueilli Vendredi 1er juin les personnalités, élus et public, à l'occasion de l'inauguration officielle du Nouveau Centre d'Incendie et de Secours. Le ruban officiel a été coupé par le Sous-Préfet, Claude Gobin, en présence du député Benoit Simian, du Président du Conseil Départemental Jean Luc Gleyze, de Claude Berniard maire de Margaux-Cantenac, de Pierre Yves Charron, Maire de Soussans et de Jean Paul Decellières, Contrôleur Général du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde) qui a piloté la visite des différentes installations. Le Contrôleur Général a été assisté dans la visite par le lieutenant Tristan Moreau, commandant le Centre. Onze mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter le bâtiment qui abritait précédemment le centre de tri local de La Poste, pour un coût de 1,2 millions d'euros. Il a été rappelé que les 5 communes du secteur d'intervention ont participé au financement de l'opération d'acquisition (Margaux-Cantenac, Soussans, Arcins, Lamarque, Cussac-Fort-Médoc). Cet équipement a été adapté pour répondre aux besoins de la population et à l'évolution démographique. Sur le plan humain, la nouvelle caserne est dotée de 48 personnels, trente-huit hommes et 10 femmes, tous engagés volontaires. Chaque personnalité a rendu hommage au rôle indispensable de chacun des engagés pour leur dévouement et leurs efforts consentis pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Les Jeunes Sapeurs Pompiers de la Section de Macau-Médoc ont également été associés à l'honneur rendu à leurs aînés. Après les hommages et les visites, la soirée s'est terminée par un cocktail convivial.



## CONCERT "PRESTIGE MARGAUX"



Le samedi 13 Octobre à 21h la Batterie-Fanfare d'Arsac "Prestige Margaux" a fêté dignement et en beauté ses 40 ans d'existence.

A cette occasion, un concert interprété par l'Orchestre Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine a attiré de nombreux amateurs pour une soirée de très grande qualité. Merci aux organisateurs et bravo à son Président, Monsieur Guy Moreau.



## LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL



→ A l'occasion de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) qui s'est déroulée en octobre, une classe de CE1/CE2 est venue à la RPA rencontrer nos aînés. Le thème de la journée était «l'école d'autrefois». Par petits groupes, les enfants ont écouté les souvenirs de jeunesse de nos anciens, découvert les jeux pratiqués dans les cours de récréation (billes, osselets, marelle, cerceaux, corde à sauter...), l'art d'écrire avec un porte plume. Une exposition de photos et d'objets anciens était présentée (cartable, tablier, bureau avec encrier, ardoise, porte-plume, cahier, diplôme du certificat d'étude...).

Cet échange a beaucoup plu, autant aux enfants qu'aux anciens, et promesse fut faite d'organiser une journée à l'école. Chose faite début juillet.

A leur tour, les enfants ont fait découvrir leur école. Finis les tableaux noirs, les porte-plumes, place aux tableaux interactifs et aux ordinateurs ! Mais il est des choses qui ne changent pas, les écoliers jouent toujours à la marelle, aux billes, à la corde à sauter, à chat perché...



## Où sont les Fêtes d'antan?

### → Parole d'administré

- Fête Saint Michel des 11 et 12 Mai 1902, organisée par la Société Sportive, Société des Fêtes de Margaux, moyennant une allocation de 120 francs de la Municipalité : Courses Vélocipèdes, divers jeux, feu d'artifice, bals de nuit.....
- Place AGUADO et Place de la Chapelle : Amusements divers, courses aux chiens, courses aux ânes, courses aux grenouilles, courses en sac....
- Place Saint Michel : Manèges, Tirs, Théâtres, jeux.....
- Les Bals ont lieu dans tous les Etablissements qui en font la demande (mais la commune n'en subventionne aucun).



### → La RPA a fêté l'été !



Il soufflait un air de fête à la RPA le 20 juin dernier, veille de l'été. Soleil, chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous de ce repas moules-frites préparé par l'ALAC. Un joli moment de convivialité intergénérationnelle partagé entre les résidents, les élus, le CCAS et Logévie.

### MARGAUX-SAVEURS 10ème : un très bel anniversaire !

Les 16, 17 et 18 Novembre 2018,

*MARGAUX-SAVEURS a fêté son 10° Anniversaire.*

➤ 30 Châteaux, 2 Hôtels, 8 Restaurants, de nombreuses chambres d'Hôtes, Mademoiselle de Margaux...ont participé à cette 10° Edition.

➤ Un programme alléchant proposait de nombreuses animations et attractions dans chaque Village de l'Appellation.

Le vendredi soir, l'Eglise Saint Romain de Soussans accueillait le groupe Bordeaux Gospel Academy, moment suivi d'une dégustation au Château Pavail de Luze.

➤ Le samedi soir c'est le Brass Band Borgiaq (Bordeaux Gironde Aquitaine fondé par Pierre Dutot, trompettiste international), qui a officié à l'église Saint-Germain d'Arsac et le même soir, à compter de 20H à la Salle des fêtes, le Jazz Band était sur scène au Marché des Saveurs à Margaux-Cantenac. Une très belle soirée musicale et festive couronnée par un feu d'Artifice.

➤ Enfin le dimanche, le Déjeuner Privilège clôturant la manifestation s'est tenu dans la magnifique Orangerie du Château Margaux, suivi par un concert de Christian Morin au Château Giscours, à Labarde l'après-midi organisé par Musique au Cœur du Médoc (MACM).

➤ De nombreux invités ont participé à cette Edition Anniversaire, dont un Village Viticole Français et aussi un Village Viticole Etranger. La 10ème édition de Margaux Saveurs a notamment été marquée par la venue des 2 délégations :

- **Châteauneuf du Pape**
- **Haro, capitale viticole de la Rioja.**

Ils ont accompagné la manifestation durant tout le week-end sur les animations, repas et concerts. Mais aussi, grâce à eux, une séance de travail sur les Sites Remarquables du Goût (SRG) a pu se tenir le samedi matin à la Mairie de Margaux-Cantenac.

➤ Par ailleurs le samedi 17 novembre après-midi, la Commanderie du Bontemps a procédé à l'intronisation de 3 membres de chaque délégation au Château Siran à Labarde.

Un très bel anniversaire que cette édition qui a rencontré un vif succès avec plus de **3500 participants sur les 3 jours**.

Un grand merci aux organisateurs et partenaires et à l'année prochaine pour la 11ème !



En savoir plus :  
[www.margaux-saveurs.com](http://www.margaux-saveurs.com)

## Bibliothèque

Dans le cadre de notre commune nouvelle il a été acté, entre élus et bénévoles des deux bibliothèques de mutualiser et de ne conserver qu'un seul site de bibliothèque de prêt, celui de la bibliothèque de MARGAUX, qui vous accueille :



→ le mercredi de 14h30 à 17h

→ le samedi de 10h à 12h

L'inscription est gratuite et l'équipe de bénévoles vous attend pour une pause lecture ou un emprunt de livres. Les différents styles de lecture sont représentés et pourront satisfaire vos goûts littéraires. De nombreux albums, BD, ou petits documentaires sont à la disposition des enfants. Depuis septembre, nous vous proposons le prêt de quelques CD.

La bibliothèque de CANTENAC sera réservée à l'utilisation des enfants de l'école.

**Nous attendons votre visite !**

La responsable D. ALAIN

## DIRECTION « La Route des Vins »

Venez découvrir le bar à vins la « Route des Vins » place de l'église à Cantenac. Nathalie Benitah vous attend pour vous proposer vins et tapas du mardi au samedi.

### Comment est née la « route des vins » ?

En gironde depuis 2002, j'ai commencé à travailler dans des châteaux viticoles comme secrétaire commerciale. Cette activité a développé ma passion du vin et, habitant maintenant à Margaux-Cantenac, m'a amené à me poser la question : pourquoi n'y a-t-il pas de bar à vin dans cette commune ? Ainsi en 2017, je me suis rapprochée de pôle emploi pour un accompagnement dans la création de mon entreprise et de la mairie de Margaux-Cantenac, pour trouver un local. Monsieur le maire m'a proposé celui-ci, qui correspond à mes attentes.

### En quoi un bar à vin est-il un commerce particulier ?

un bar à vin n'est pas un commerce particulier, c'est simplement un lieu pour passer un moment de détente. Je propose même la possibilité de le privatiser pour des groupes sans surcoût.

### Quelle est votre clientèle ?

Des gens d'ici, des jeunes, des moins jeunes et également des curieux.

### Quels types de vins proposez-vous ?

Je change régulièrement. Il y a essentiellement des vins du Médoc pour lesquels j'ai eu un coup de cœur. Il y a bien sûr des vins rouges mais aussi des blancs et des rosés. Je propose également des vins étrangers produits par des exploitations filiales des châteaux locaux.

Vous trouverez aussi une bière pression, brassée à St Laurent du Médoc, et au printemps je vais développer mon offre de bière en bouteille. En accompagnement de ces boissons, vous pourrez choisir sur la carte divers tapas : charcuteries, tortillas, chorizo grillé, gambas, sèches, fromages de chèvre, de vache et de brebis avec leur confiture de cerises ou de mûres...

### LA ROUTE DES VINS

30 av. de la 5eme République  
33460 Margaux-Cantenac

Horaires : 11h -14h et 18h-21h30

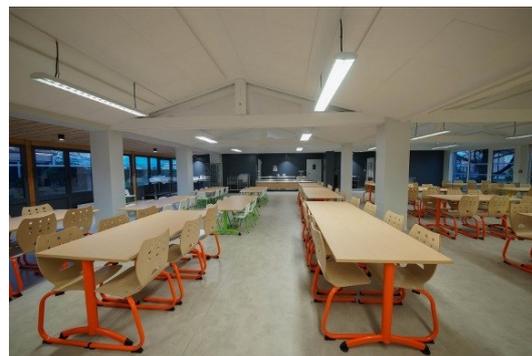
Téléphone : 05 57 87 94 33



<https://www.facebook.com/la.route.des.vins.cantenac/>

## Restaurant Self Ecole Bourg Nord

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire commencés en mars 2017 pour ce qui était de toute la préparation sont terminés et le restaurant est opérationnel. Après la démolition de la cuisine existante, la construction de la nouvelle ossature qui reçoit les nouvelles cuisines et l'espace self restauration, les travaux ont repris à la rentrée de septembre afin de finaliser cloisons et équipements divers et notamment la cuisine proprement dite. L'ensemble est opérationnel depuis la rentrée de la toussaint. L'assemblage ossature moderne (bardage laqué) et ossature bois pour la coursive avec les menuiseries en aluminium et tableau en bois ont été voulus pour « casser les codes » comme Monsieur le Maire l'a déjà souligné dans un précédent article. L'ensemble a un cachet sympathique et une fonctionnalité qui devraient plaire à tous, ce qui reste la finalité de ce beau projet.



## Rénovation maison face à la mairie annexe bourg : un nouveau commerce !

Fin mars début avril nous avons entamé des travaux de rénovation de la maison se trouvant face à la mairie annexe du bourg sud (Cantenac). Grâce au travail réalisé par nos équipes du service technique ces travaux ont été effectués dans des délais très courts : isolation intérieure, menuiseries neuves, mise aux normes électriques, sols et traitement de la façade pour que celle-ci reste dans son aspect ancien (félicitation à notre maçon pour le résultat final). Ces nouveaux locaux sont occupés par une activité de bar dégustation de vin « La route des vins », fromage, charcuterie, avec pour enseigne La Route Des Vins sous la houlette de Mme Benitah la gérante de l'établissement, la route des vins est ouverte depuis le 1er Août 2018. (cf article/ portrait)



## Installation DEFIBRILLATEURS

Dans le cadre de la prévention des incidents cardiaques, la commune de Margaux-Cantenac, avec le soutien de la Fondation CNP Assurances a installé fin janvier 3 défibrillateurs à proximité des principaux bâtiments communaux recevant du Public.

Tous les appareils, automatiques de dernière génération, sont installés à l'extérieur, accessibles à tous.

- ▶ Au Bourg Sud (Cantenac) auprès de la Mairie, Ecole, Salle des Fêtes Port Aubin et Stade.
- ▶ Au Bourg Nord (Margaux), derrière la Salle des Fêtes, auprès de l'Ecole, le Stade, le City Park, le Dojo, le Marché Communal, et les Services Techniques de la Mairie.
- ▶ Devant la Mairie du Bourg Nord (MARGAUX), auprès de la Poste, la Bibliothèque Municipale, la Police Intercommunale, et parkings divers.





Le projet du futur office du Tourisme communautaire « Margaux Tourisme » qui sera situé sur le site de l'actuelle maison des vins de Margaux a fait l'objet d'un concours d'architecte. 58 architectes ont concouru et 4 ont été retenus. Une première esquisse est attendue pour fin janvier. La commission d'appel d'offre se réunira début mars pour élire le lauréat. Le début des travaux est prévu pour début 2020. L'équipement touristique sera opérationnel à l'été 2021.

[www.margaux-tourisme.com](http://www.margaux-tourisme.com)

## Entretien des fossés

La Commune de Margaux-Cantenac est traversée par 3 fossés principaux : Le Lestonnat ; le Ruisseau de l'Avenue de la Gare, l'Aubion. Ces 3 fossés drainent les eaux pluviales sur l'ensemble de la commune traversant plusieurs propriétés privées.

Nous rappelons que les **propriétaires des parcelles sur lesquelles ils se situent, sont tenus de les entretenir**. Dans le cas où le fossé serait en limite des propriétés, l'entretien doit être assuré à parts égales **entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté**. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvements des embâcles, débris, atterrissements flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Chaque propriétaire est donc tenu :

- d'enlever et d'évacuer les vases, sables et autres dépôts,
- d'élaguer les branches basses et pendantes, faucher les herbes.
- de laisser le fossé dans ses largeurs et profondeurs naturelles initiales
- ne pas désherber ou utiliser des produits chimiques aux abords et dans le cours d'eau



Dans le cas où des propriétaires souhaiteraient faire réaliser l'entretien du fossé par des professionnels, une entreprise se tient à disposition pour effectuer ces travaux, moyennant un coût au mètre linéaire qui serait facturé à chaque propriétaire. Renseignement en Mairie.

## Communication interactive et dynamique

L'installation d'un double panneau d'information numérique a été effectuée fin janvier sur le site de l'école du bourg nord. Il a pour but de permettre aux associations et à la mairie de diffuser leurs informations via la mairie (où se trouvera le centralisateur) ainsi que les infos pratiques de la commune. La technologie de ces panneaux vous permettra via votre smartphone de vous connecter directement sur le site de la mairie. Le bourg sud sera également équipé lorsque les travaux d'aménagement seront terminés.



## Tour des routes

**ATTENTION TRAVAUX**

Les travaux de la place de la Liberté ont été réalisés en octobre 2018. Il s'est agi d'effectuer le reprofilage de la place puis de traiter le pluvial par un système drainant et en finition de poser un revêtement en enrobé. Concernant la rue du Maréchal Foch, les travaux débuteront en 2019 pour réaliser l'enfouissement des réseaux (EDF, téléphone, éclairage public). Une fois les réseaux terminés, un revêtement en enrobé sera posé sur toute la longueur de la chaussée. Autres travaux prévus en 2019, la 4<sup>ème</sup> tranche de la convention d'aménagement de bourg de Cantenac avec également enfouissement des réseaux de la rue Pasteur et d'une partie de la rue du Général de Gaulle.

## Cimetières

Suite à la restructuration du cimetière du secteur Margaux, une sectorisation a été mise en place avec numérotage des tombes et caveaux afin d'améliorer le repérage des sépultures. De plus, on a pu constater une amélioration régulière de l'entretien des tombes et caveaux effectué par les concessionnaires. Le procédé de sectorisation et numérotage sera réalisé également sur le cimetière du secteur de Cantenac.

## TRANSPORT DE PROXIMITE

Pour nos administrés rencontrant quelques difficultés pour trouver un VSL (véhicule sanitaire léger) lorsqu'ils doivent se rendre à l'hôpital ou chez un médecin spécialiste, nous mettons à leur disposition, à l'accueil de la Mairie la liste des Taxis conventionnés par la sécurité sociale.



D'autre part, le transport de proximité TRANS GIRONDE, mis en place par la Communauté de Communes Médoc Estuaire, s'est arrêté à la fin du mois de Décembre 2018, la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine n'ayant pas été renouvelée, nous rappelons qu'une ligne de bus dessert la commune, la plaquette des horaires est également mise à disposition à l'accueil de la Mairie.

## BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler des déchets verts. Cette interdiction est édictée pour plusieurs raisons :



- Dans une optique de santé publique d'une part, puisque cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaires, puisque la combustion des végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques **ou cancérigènes**.
- Dans un but de prévention d'autre part, le brûlage des déchets verts pouvant entraîner des risques d'incendie.
- Plutôt que de brûler les déchets verts, pensez à leur compostage ou à leur collecte en déchetterie.

## ANIMAUX



Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont envisagées tant par la loi et la jurisprudence, mais aussi souvent par la réglementation préfectorale, comme pouvant constituer un trouble anormal de voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique.

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 précise : « les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus à prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »



## BRUITS DE VOISINAGE

**RAPPEL DE L'ARRETE DU PREFET DE REGION RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE EN DATE DU 5/10/2009.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :



- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches de 10 à 12H

## POUBELLES / STATIONNEMENT

Les poubelles de tri doivent être rentrées après chaque passage afin de libérer le passage sur les trottoirs, mais aussi dans un souci esthétique !

Le stationnement des voitures sur les trottoirs est passible d'une amende de 135 €.

## Ensemble pour une même cause

La Marche Rose du mois d'octobre, organisée par l'AAPAM et la municipalité, sera associée cette année avec une nouvelle course sur la commune de Margaux-Cantenac destinée aux femmes « les Demoiselles de Margaux-Cantenac».

Rendez-vous toutes, le **dimanche 27 octobre 2019**, pour partager ce moment et aider au dépistage du cancer du sein. Les dons seront reversés à l'AGIDECA (association girondine pour le dépistage du cancer).



## MA COMMUNE MA SANTE

Le CCAS a signé une convention avec l'Association ACTIOM (loi 1901) afin d'apporter aux administrés qui le souhaitent, la possibilité de négocier des tarifs intéressants auprès de plusieurs mutuelles.

Cette démarche au départ à caractère social, s'adresse maintenant à toutes personnes intéressées. Les représentants de l'association proposent depuis septembre, des permanences (calendrier disponible en mairie) pour recevoir les administrés intéressés, afin d'étudier leur contrat santé, faire si besoin, de meilleures propositions.



- **Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches**
- **Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations**
- **Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins**
- **Une mutuelle ouverte à tous**
- **Aides ACS**

**Pour convenir d'un rendez-vous, les personnes intéressées pourront contacter le numéro dédié : 05 56 43 59 30**

## PARC NATUREL REGIONAL PAYS MEDOC



La Commune de Margaux-Cantenac, dans sa séance du 3 Juillet 2018 a adopté à l'unanimité la Charte du Parc Naturel Régional. De même, à ce jour soit 52 Communes du Médoc, 4 Communautés de Communes, Les 3 Villes portes, Blanquefort, Eysines et Parempuyre, -Bordeaux Métropole, Le Département de la Gironde. Il reste maintenant à franchir les ultimes étapes au niveau Régional, et au niveau National avant d'obtenir le décret du Classement, que nous espérons vers le printemps 2019.

## Au revoir et merci Roger



Un grand merci à Roger Degas qui a servi sa commune pendant 42 ans dont 36 ans comme adjoint au Maire.

Un grand merci à Roger Degas pour son engagement et son dévouement au service de ses concitoyens.

Un grand merci à notre ami Roger pour sa générosité, sa délicatesse, sa gentillesse.

Un grand merci à notre ami Roger, pour son sens de l'humour et de la répartie.

Un grand merci à notre ami Roger pour tous les moments qu'il nous a fait partager.

Notre ami Roger laisse un grand vide parmi nous mais un formidable et inoubliable souvenir.

Nous adressons à sa compagne Antonia et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.



### SECRÉTARIATS DE LA MAIRIE DE MARGAUX-CANTENAC

|          | MARGAUX-CANTENAC |             | CANTENAC (commune déléguée) |            |
|----------|------------------|-------------|-----------------------------|------------|
|          | MATIN            | APRES-MIDI  | MATIN                       | APRES-MIDI |
| LUNDI    | 9h-12h           | 13h30-17h30 |                             |            |
| MARDI    | 9h-12h           | 13h30-17h30 | 9h30-12h30                  |            |
| MERCREDI |                  |             | 9h30-12h30                  |            |
| JEUDI    | 9h-12h           | 13h30-18h00 | 9h30-12h30                  |            |
| VENDREDI | 9h-12h           | 13h30-17h30 | 9h30-12h30                  |            |
| SAMEDI   | 9h-11h           |             |                             |            |

siège :

**Mairie de Margaux-Cantenac**

**12 rue de la Trémoille**

**33460 MARGAUX-CANTENAC**

Tél : 05 57 88 71 36 - Fax : 05 57 88 76 26

Email : [mairie@margaux-cantenac.fr](mailto:mairie@margaux-cantenac.fr)

Site internet actuels :

**[Mairie-margaux.fr](http://Mairie-margaux.fr) et [mairiedecantenac.fr](http://mairiedecantenac.fr)**

Directeur de la publication : Claude Bernard

Rédacteur en chef : Fabienne Ouvrard

Comité de rédaction : l'équipe municipale

Photos : Philippe Bruno

Réalisation : Claire Fontagnères

Impression : AQUITAINE REPRO